

# La bataille pour 2012 est amorcée

**JÉRÔME CACHIN ET ARNAUD CREVOISIER**

Si Jean-Claude Mermoud réussissait son entrée à la Chambre des cantons, il devrait quitter le Gouvernement vaudois, car la Constitution cantonale interdit un tel cumul. C'est une élection complémentaire qui se profilerait alors pour le remplacer au Château. Chef des députés UDC au parlement, Pierre-Yves Rapaz s'est d'ores et déjà déclaré «à disposition du parti» devant le congrès jeudi soir: il a retiré sa candidature au Conseil national pour confirmer sa volonté de succéder à Jean-Claude Mermoud.

**Mais l'annonce** du député Rapaz peut aussi valoir dans un autre cas de figure. Car si Jean-Claude Mermoud ne décroche pas un siège de sénateur, il ne sera plus candidat au Conseil d'Etat: «Aujourd'hui, mon choix m'oblige à annoncer la fin de mon mandat au Gouvernement vaudois, expliquait-il après le congrès. C'est un vrai choix de carrière ou de fin de carrière. Si les Vaudois ne veulent pas de moi au Conseil des Etats, je vois mal comment ils changeraient d'avis pour le Conseil d'Etat. Il y a encore un ou deux mois, je ne pensais pas à une candidature aux Etats: la réflexion portait sur un renouvellement de ma candidature au Conseil d'Etat vaudois ou bien, simplement, un arrêt de ma carrière politique.»

En quittant le Château, il est conscient du risque de fragiliser la majorité actuelle. «Dans une élection partielle, il n'est jamais évident de convaincre la majorité des électeurs de conserver l'équilibre existant. Mais cette question aurait pu aussi se poser lors des élections générales ou quelques mois après, puisque je n'envisage pas de passer le reste de ma vie au Conseil d'Etat. Il se pourrait que le parti passe par une période de disette.» Que le départ de Jean-Claude Mermoud intervienne cet automne ou après les élections cantonales du printemps 2012, le risque est en effet réel pour l'UDC de perdre son unique siège au gouvernement cantonal. Elu pour la première fois en 1998, l'agriculteur d'Eclagnens est devenu un des piliers du Conseil d'Etat. Aux dernières élections cantonales, il fut l'un des trois ministres, avec Pascal Broulis et Pierre-Yves Maillard, à être ré-élu dès le 1<sup>er</sup> tour. Toute la question est désormais de savoir si l'UDC pourra se doter d'un candidat au profil aussi rassembleur.

**L'annonce de ce retrait** place également les libéraux-radicaux dans l'incertitude pour 2012. Tenteront-ils, comme en 2007, de reconduire une liste à quatre comprenant un candidat UDC, même si celui-ci

n'est pas aussi populaire que Jean-Claude Mermoud? Ou au contraire lanceront-ils quatre candidats issus de leurs rangs? Pour l'heure, on se refuse à tout pronostic du côté du PLR. «On ne va pas prendre des décisions hâtives et faire des déclarations superficielles. Il faut qu'on étudie tous les tenants et aboutissants dans les discussions avec nos partenaires», déclare Catherine Labouchère, présidente des libéraux. L'objectif sur lequel tout le monde est d'accord, c'est de garder le canton à droite. A partir de là, on va bâtir une stratégie.»

**Une chose est sûre**, la droite devra jouer serré. Car le départ du poids lourd UDC peut être l'occasion pour la gauche de conquérir la majorité qu'elle convoitait déjà en 2007. «Avant, on était dans une équation assez difficile à résoudre. Maintenant, vu ce qui se passe à droite, une brèche s'est ouverte», estime Cesla Amarelle, présidente du PSV. «C'est une opportunité qui s'ouvre ici et nous souhaitons bien d'une manière ou d'une autre pouvoir en profiter», confirme Yves Ferrari, président des Verts. Eprouvée lors des élections communales, une stratégie compacte PS-Verts pour 2012 est d'ores et déjà plébiscitée de part et d'autre. Des discussions auront lieu pour en déterminer les modalités. |